

Séance publique du conseil municipal en bref

Les séances publiques du conseil municipal se déroulent les premiers lundis de chaque mois, sauf pour les mois de janvier, mars et août. La population est cordialement invitée à y assister dès 20 h à la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique. Le calendrier des séances, les ordres du jour et les procès-verbaux sont disponibles à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville : www.ville.varenes.qc.ca. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec les Services juridiques et greffe au 450 652-9888, poste 1600. Notez que ce bref résumé de la séance publique du conseil municipal ne constitue pas son procès-verbal.

Lundi 14 janvier 2019

- Pour revitaliser le centre-ville, le conseil a adopté un règlement pour prolonger la durée du programme de revitalisation du secteur central en plus d'un règlement décrétant l'acquisition d'immeubles pour une somme de 4 M\$.
- Un règlement prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année 2019 a été réadopté en prévision des activités municipales extérieures.
- En matière de développement économique, les élus ont adopté un règlement autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses d'un maximum de 1 M\$ à des fins industrielles en 2019.
- Pour la réfection des infrastructures, des règlements d'emprunt totalisant 4,8 M\$ ont été adoptés pour mettre à niveau et embellir les rues Guèvremont, Saint-André, du Parc et Le Brodeur. Les citoyens concernés seront informés au cours des prochaines semaines.
- La Ville fera l'acquisition de nouveaux bancs de parc intelligents de type *Monna city*. Ils seront équipés de panneaux solaires, de recharges USB, d'une connectivité Wi Fi, d'un kit de réparation pour vélos ainsi que d'un compresseur. Leurs localisations seront dévoilées au printemps.
- Dix trottinettes électriques ont été acquises. Les détails seront annoncés au cours des prochains mois.
- Une dépense a été autorisée pour la réalisation du projet du futur skate plaza.
- En matière d'urbanisme, les élus ont adopté et autorisé bon nombre de règlements, de dérogations, d'usages, d'aménagements et de constructions futures.